

SESSION 2021

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

DISSERTATION OU COMMENTAIRE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1900A	101	0447

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	1900A	101	0447

Ecrit 1

« Les idées comptent, en éducation physique, plus que les gestes ; elles se renouvellent plus qu'eux »¹

Ces propos de Jacques Ulmann se sont-ils vérifiés au regard de l'évolution du métier d'enseignant d'EPS depuis 1967 ?

¹ Ulmann J. (1964), « De la gymnastique aux sports modernes », Paris : PUF, 3ème Ed VRIN, p. 5

